

putés de la gauche de leur prêter des paroles qu'aucun homme de bon sens prononcerait jamais. Personne ayant son bon sens ne dirait que le tarif aurait un effet sur les prix ordinaires du blé. Mais ce que nous disons et ce que nous avons toujours dit, c'est que étant donné un certain état de chose, tel état de choses étant en existence pendant l'année dernière et existant encore, le tarif hausse le prix de notre blé. Je suis certain que ni le ministre des finances ni aucun honorable député de la droite n'ont dit que le tarif allait déterminer le prix du blé. Les honorables députés savent bien que l'année dernière quand il a été proposé d'enlever les droits sur le blé, afin d'égaliser les droits sur la farine, il y eut une grande clameur parce qu'on avait trouvé que ces droits avaient été d'un grand avantage pour nos producteurs de blé. La même chose se répète à propos des prix de la laine. Parlant d'après ma connaissance personnelle, je trouve que la politique nationale a eu une influence avantageuse sur le prix de la laine, vu qu'elle a créée une demande pour certaines qualités et pour lesquelles il n'existait autrefois aucune demande.

Il y a quelques années il n'existait aucune demande pour la laine South Down, du moins, bien peu. La politique nationale a donné de l'impulsion aux fabriques de lainages se servant de cette qualité, et durant ces dernières années les prix de la laine South Down, comparée aux laines épaisses, ont haussé, et le prix est relativement plus élevé qu'en 1878. Ceci est dû à la politique nationale, parce qu'elle a établi des manufactures d'étoffes dans lesquelles entre cette classe de laine. Ce que je tiens à dire, c'est ceci : que le ministre des finances et le ministre des douanes feraient bien de reviser les règlements du tarif sur les laines, je crois que la classification telle qu'elle existe est tout à fait défectueuse. Les laines devraient être divisées en trois qualités—la fine, la moyenne et la grosse. Nous ne produisons que les deux dernières, la moyenne et la grosse; et comme il est plus que probable que nous ne produirons jamais la fine, on pourrait l'admettre en franchise, comme matière première, parce qu'elle ne ferait pas concurrence à nos laines. D'un autre côté, pour ce qui a trait aux grosses laines, comme l'a dit l'honorable député de Welland (M. Ferguson), cela ne ferait aucune différence si nous lui imposions un droit de 10 ou 20 pour 100, parce que nous l'exportons et ne l'importons pas, et ainsi cela ne changerait rien, quel que soit le chiffre dont on le frappe. Mais il devrait y avoir un droit d'imposé sur la laine moyenne, parce que c'est une qualité que nous produisons et que nous importons quelque peu. Donc, le véritable principe pour le traitement des droits sur les laines, d'après les principes de la politique nationale, est d'admettre les meilleures qualités, que nous ne produisons pas, en franchise, de frapper de droits la moyenne, parce que nous la produisons pour la consommation locale; et quant à la grosse laine, il importe peu quel droit est imposé.

M. MILLS : L'honorable député oublie un point très important à propos de la politique nationale. Il sait parfaitement bien que dans le Michigan et l'Ohio et l'Etat avoisinant, qu'il ne se produit aucune grosse laine, et que tous les moutons qu'on y garde sont des mérinos. On peut aussi bien les garder en Canada que dans le Michigan et l'Ohio. Pourquoi ne les garde-t-on pas ?

Un honorable DÉPUTÉ : Parce que cela ne paie pas.

M. MILLS. Oui ; parce que cela ne paiera pas tant que l'on admettra en franchise les fines laines du Cap et les laines d'Australie. Que le gouvernement impose des droits et il produira le même état de choses que celui qui existe dans le Michigan et dans l'Ohio, et il obtiendra le même changement dans l'élevage des moutons au Canada, que celui obtenu dans ces Etats. Je ne dis pas que c'est le meilleur parti à prendre dans l'intérêt public; je ne dis pas cela. Je crois que si la politique nationale était dans l'intérêt public, ce serait le meilleur parti à prendre. Mais les honorables députés de la droite n'agissent pas loyalement avec le peuple

M. O'BRIEN

quand ils prétendent dire que le gouvernement n'impose pas de droits sur les laines fines parce que nous ne les produisons pas au Canada. Dès l'instant où vous les aurez frappées de droits, elles se produiront, et si c'est dans l'intérêt public, vous pouvez produire le même changement dans l'élevage des moutons en imposant des droits sur les laines fines, de même que cela a été produit dans le Michigan et dans l'Ohio. A part cela, nous manufacturons, il y a quelques années, des étoffes dans lesquelles les grosses laines entraient pour une large part. Elles ne se fabriquent plus à présent. Pourquoi ? Parce que les laines fines ont été introduites; un article supérieur est fabriqué, et nos laines canadiennes ont cessé d'être exploitées sur le pied qu'elles l'étaient autrefois dans nos fabriques canadiennes. L'honorable député qui vient d'adresser la parole dit que nous ne devrions pas imposer de droits sur la laine fine, parce qu'elle ne fait pas de concurrence à nos laines. Je dis que oui; elles ont chassé les grosses laines des établissements de ce pays, et les laines plus fines les ont remplacées. A mon point de vue, j'admets qu'il n'est pas d'intérêt public d'imposer des droits sur les laines; mais je dis que si la politique nationale était dans l'intérêt public, et si les honorables députés de la droite étaient aussi désireux de conserver le marché aux cultivateurs qu'ils le proclament, ils imposeraient des droits sur les laines fines, et les moutons qui produisent ces laines fines seraient élevés au Canada à la place des moutons à grosse laine, pour lesquelles il n'existe pas de marché dans ce pays.

M. ALLEN : Je désirerais dire un mot en réponse à l'honorable député de Welland, qui dit qu'aucune laine de provenance anglaise était importée au Canada. Ceci, monsieur, je sais être inexact, et je connais le genre d'affaires dont je parle, et je pourrais mentionner le nom de personnes qui ont examiné des centaines et des milliers de livres de cette laine anglaise.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : L'honorable député qui a parlé tantôt (M. O'Neil) a été assez bon de dire, si je l'ai bien compris, que la politique nationale avait beaucoup augmenté la fabrication des laines au Canada. De toutes les fausses accusations portées contre l'administration Mackenzie il n'y en a aucune peut-être, de plus farse que celle d'avoir causé du tort aux fabriques de lainages du Canada, bien que cette accusation ait été répétée d'une assemblée électorale à une autre et de province en province. La preuve la plus évidente du progrès des fabriques de lainages se trouve dans la quantité de laine importée dans ce pays. Je désire attirer l'attention de ces honorables députés qui tirent gloire d'avoir augmenté la fabrication des lainages au Canada, sur ces simples faits. En 1874 les fabricants de lainages au Canada importèrent 3,756,000 livres de laine. En 1878, la dernière année de l'administration Mackenzie, ils importèrent 6,230,000 livres. En 1884, ils importèrent 5,182,000 livres de laine—50,000 livres de moins qu'ils importèrent en 1878, tandis qu'en 1878 ils importèrent 2,500,000 livres de plus qu'en 1874.

M. WIGLE : Je constate, monsieur, qu'il y a deux ou trois ans les honorables députés de la gauche se faisaient les champions des manufacturiers, mais aujourd'hui ils sont les champions des agriculteurs. Je suis surpris d'entendre les honorables députés dire que les cultivateurs ne reçoivent pas pour la laine le prix qu'elle vaut. Je sais que de 1873 à 1878 j'ai acheté de la laine pour 25 centins la livre, et alors les cultivateurs payaient 75 et 85 centins pour les mêmes sortes d'étoffes qu'ils achètent aujourd'hui pour 50 à 60 centins la verge; en sorte que, réellement, les cultivateurs obtiennent maintenant leurs étoffes à meilleur marché que quand les honorables députés de la gauche étaient au pouvoir.

L'honorable député de Bothwell (M. Mills) dans son discours, il y a un instant, a fait allusion au Michigan et à l'Ohio et il demande pourquoi nous ne produisons pas les laines courtes comme ils le font. La raison est que les car-